

La séance a été ouverte par Monsieur le Maire à 21h00

**Président de séance** : Alain Dou

**Présents** : Alain Dou, Baptiste Belloc, Baptiste Marquié, Cathy Michalyk, Roselyne Marquié, Nicolas Guigard, Stéphane Dupraz, Ginette Dagou, Christiane Sablik

**Absents excusés** : Nadine Sutto, Christophe Lemoine

### Préliminaires

Après avoir ouvert la séance du conseil Municipal à 21H, Monsieur le Maire procède à l'appel des conseillers.

Madame Christiane SABLİK est nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire propose l'approbation du procès-verbal de la séance du 20 juin 2014.

Pas d'observation le procès-verbal de la séance du 20 juin 2014 est adopté à l'unanimité.

### Ordre du jour

- **Délibération sur l'achat du matériel cantine : frigo, congélateur, groom pour l'école.**
  - Achat d'un frigo de marque APAN pour un montant de 890 HT, plus 70€ de frais de port. Cet achat ne fera pas l'objet d'une subvention, étant donné que son prix est inférieur à 1000€. Plusieurs devis ont été réalisés, le choix s'est porté sur l'achat le moins onéreux correspondant aux besoins de la cantine scolaire.
  - L'achat du congélateur est reporté suite à la mise à disposition de ce type d'électroménager par un habitant de Cagnac.
  - Achat d'un groom d'un montant de 136,26€ HT et 24,20€ de frais de port, pour la porte du préfabriqué de l'école.

Ce matériel ne pourra faire l'objet d'une demande de subvention en raison du prix d'achat qui est inférieur au montant obligatoire pour toute demande, soit 1000€.

Résultat du vote : Adoption à l'unanimité de ces décisions.
- **Délibération concernant le changement d'opérateur orange vers OVH :**

Afin de réaliser des économies, une étude a été réalisée pour permettre le changement d'opérateur téléphonique et fournisseur Internet.

Les dépenses actuelles avec l'opérateur Orange s'élèvent à 1900 € par an, le changement d'opérateur avec OVH réduira les frais à 700 € par an. Le basculement s'effectuera le 7 juillet.

Résultat du vote : Adoption à l'unanimité.



- **Questions diverses**

- Point sur l'utilisation de la cantine par le foyer rural

- L'accès à la cantine scolaire sera autorisé pour permettre au foyer rural d'organiser ses manifestations.

- Point sur les travaux en projet

- Une discussion s'est engagée concernant l'étude du CAUE relatif au réaménagement des bâtiments et notamment sur l'installation d'un ascenseur pour accéder à la salle à l'étage du foyer rural. Un projet est à l'étude.

Monsieur le Maire clôt la séance à 23h00.

Le Maire  
Alain Dou

